



## Communiqué de presse – Juillet 2022

### **HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ EVA DANS LE CADRE D'UNE LEVÉE DE FONDS D'UN MONTANT DE 5 MILLIONS D'EUROS**

**EVA (ex-SmartVR Studio), startup française leader dans l'esport en réalité virtuelle, réalise une levée de fonds d'un montant de 5 millions d'euros afin d'accompagner l'ouverture de son réseau de salles franchisées aux États-Unis.**

Créée en 2018 par Jean Mariotte, Stéphanie Belle et William Klein, EVA (Esports Virtual Arenas) allie esport VR et dépense physique à travers After-H, un jeu vidéo en technologie *hyper free roaming*, laquelle permet à des joueurs équipés de casques VR, d'un *backpack* et d'un fusil connectés de s'affronter sur des espaces de 500 m<sup>2</sup>.

EVA accompagne l'ouverture, en France, de salles proposant des matches compétitifs au cours desquels deux équipes de quatre personnes s'affrontent en réalité virtuelle.

Une trentaine de salles devraient entrer en fonction d'ici à la fin de l'année et EVA projette l'ouverture d'une centaine d'établissements d'ici à 2025.

Cette levée de fonds, à laquelle ont participé Bpi et des Business Angels dont Alexandre Yazdi (Voodoo) et Jean-Baptiste Rudelle (Criteo), permettra notamment à EVA de déployer son réseau aux États-Unis et de renforcer son offre grâce au recrutement de nouveaux profils.

**Thibault Chareton** (associé) et **Anouck Larreya** (collaboratrice) ont conseillé la société EVA dans le cadre de cette levée de fonds.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault Chareton :  
([tchareton@harlaylaw.com](mailto:tchareton@harlaylaw.com))

**A PROPOS DE HARLAY AVOCATS :** Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard et Thibault Chareton intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions-Acquisitions.